

Aliénation à Mme MANTION Marie-Claire d'une bande de terrain Rue Hector Guimard

M. LE MAIRE, Rapporteur : La propriété bâtie de Mme MANTION Marie-Claire sise 7, Rue Briot est limitrophe de la place des Contes du Chat Perché et de la rue Hector Guimard. Cette place, propriété communale, d'une surface de 26 a 81 ca, aménagée en espace vert de jeux, est située en zone UD du POS secteur Nord.

Afin de clôturer sa propriété, tout en évitant les arbres et les racines situés sur la limite actuelle, Mme MANTION a sollicité la Ville de Besançon pour acquérir une bande de pelouse de ce terrain communal, enregistré à l'inventaire sous le n° BAT-P82601.

Il est proposé de donner une suite favorable à sa demande en lui cédant la parcelle cadastrée section BV n° 603 d'une contenance de 35 ca au prix de 7 000 F (35 m² x 200 F/m²) fixé par le service des Domaines.

Le Conseil Municipal est invité à :

- se prononcer sur cette aliénation,
- autoriser M. le Maire à signer les documents à intervenir,

- ouvrir les crédits suivants par décision modificative au budget de l'exercice courant à la signature de l'acte.

Propriété BAT-P82601		Fonctionnement		Investissement	
		Imputation budgétaire		Dépenses	Recettes
Opération réelle	Produit de la vente	92.824.775.00501.30100			7 000,00 F 1 067,14 €
		914.2111.00501.20200			7 000,00 F 1 067,14 €
Opération d'ordre	Valeur comptable de l'immobilisation	934.675.00501.20200		7 000,00 F 1 067,14 €	

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Urbanisme, le Conseil Municipal en décide ainsi à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 23 janvier 2001.